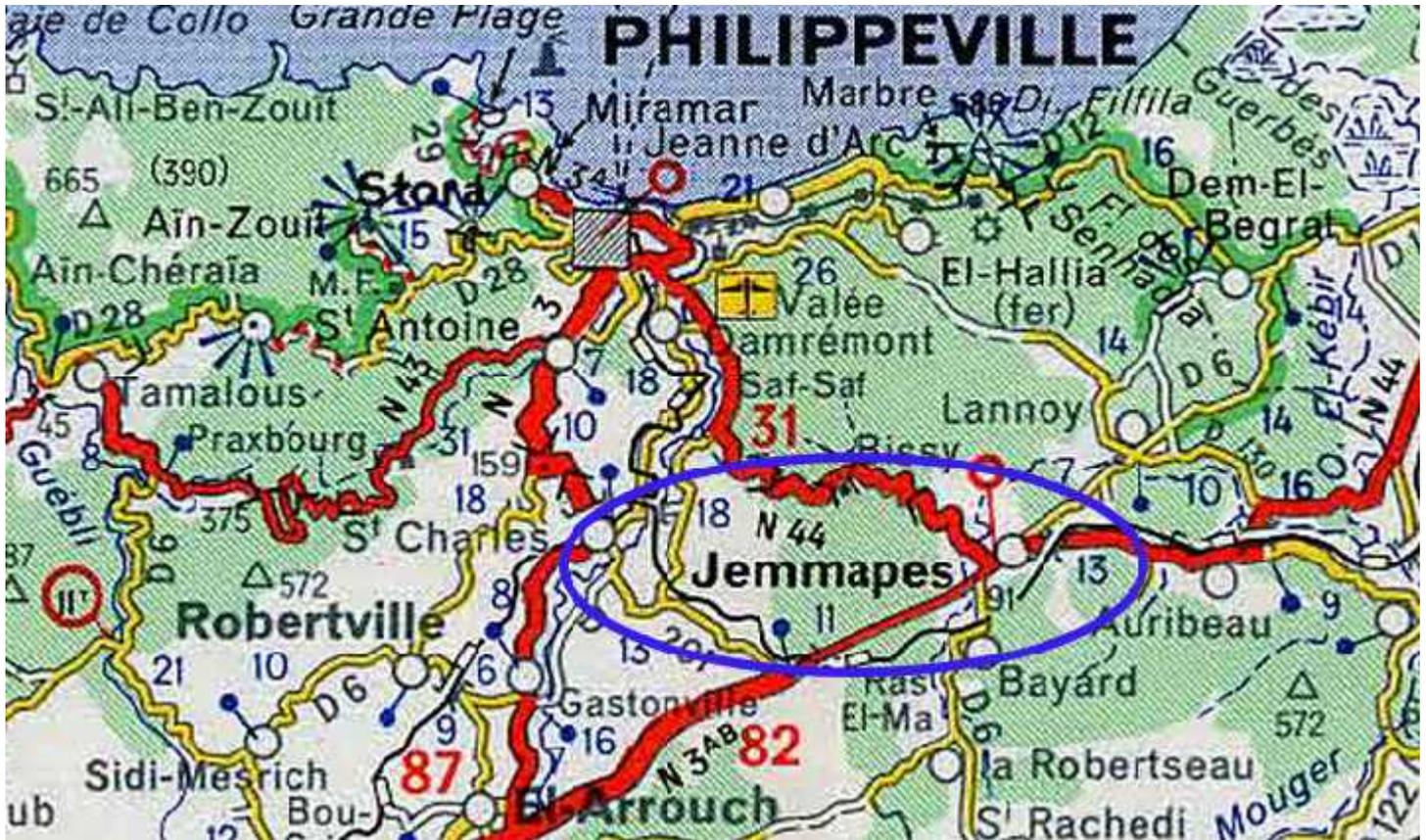


LANNOY

Devenue DJENDEL Saadi Mohamed à l'indépendance.

Dans l'Est algérien le village de LANNOY, est situé à 7 kilomètre au Nord-est de JEMMAPES.



Nom d'Origine : DJENDEL

C'est en 1832 que les troupes françaises occupèrent BÔNE définitivement ; 6 ans plus tard, en 1838, sa banlieue était pacifiée et 671 colons officiaient dans des exploitations agricoles nouvellement créées dans des centres de colonisation.



Prise de la casbah de BÔNE le 27 mars 1832

A l'Ouest de la plaine, sur les routes qui mènent à PHILIPPEVILLE et à GUELMA par les montagnes, JEMMAPES a été aussi créée en 1848 avec 851 colons recrutés à PARIS pour son peuplement. Les hommes sont des artisans ou boutiquiers mais nullement terriens... Le campement a été installé par une compagnie du 8^{ème} de Lignes que commande le Capitaine Prosper COUSTON. Hébergement précaire sous les guitounes, maigre rata, climat capricieux, fièvres et choléra deviennent vite le quotidien de la fragile communauté dont la plupart des membres ne sont pas de taille à supporter de telles épreuves.

Beaucoup vont mourir, dont le capitaine lui-même, noyé en traversant à cheval un Oued grossi par les crues. Cinquante familles plus ou moins rescapées sont rapatriées ! On comble les vides avec des volontaires mieux rompus aux travaux agricoles et aux rudesses climatiques. Provençaux, Languedociens et Maltais se mettent à défricher âprement leur morceau de terre alloué.

JEMMAPES est devenu en 1857 un commissariat civil, avec 12 membres nommés. Les Colons ont fini par quitter leurs baraques de planches pour occuper enfin des maisons en dur où la vie continue malgré de réelles difficultés.



L'eau est amenée à JEMMAPES depuis la lointaine source d'AÏN SAÏAFA ; on construit des fontaines, une gendarmerie, une modeste mairie. Une église aussi, où peut officier le curé Auguste ESTIENNE, dans un sanctuaire placé sous le patronage de SPERAT (ou SPERATUS), premier martyr chrétien d'Afrique, décapité à CARTHAGE (Tunisie) à la fin du 2^{ème} siècle avec ses 11 compagnons scillitains.

De nouveaux centres sont implantés dans la région : en 1855, FOY ; puis en 1858, ENCHIR SAÏD ; en 1860, GASTU.

En 1871, au lieu dit SOUK EL SEBT, sont attribuées des concessions à des familles Alsaciennes ayant quitté leur province pour ne pas subir l'occupation allemande, suite à la défaite française de 1870. Ce sera, en 1872, LA ROBERTSAU, nom d'un village de l'agglomération strasbourgeoise. Ce centre, avec ceux d'AURIBEAU (AÏN CHERCHAR), et LANNOY (DJENDEL) sont intégrés au sein de la commune mixte de JEMMAPES, créée en 1874

Tous deux sur les rives de l'oued FENDEK, leur vie économique s'est développée parallèlement avec les mêmes périodes de prospérité et de difficultés, notamment la crise phylloxérique d'abord, puis la mévente des vins.

Ainsi se reliaient les deux régions de colonisation de BÔNE et de PHILIPPEVILLE.

Camille Régnauld de LANNOY BISSY

-Source Mr Jean BENOIT -

En 1865, on extrait au prix d'un travail de Romain...et d'Egyptien, au flanc du Djebel OUST proche de JEMMAPES, un obélisque de grès haut de 8 mètres. L'initiative de cette tâche hors du commun revient à l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la province de CONSTANTINE, Camille Régnauld de LANNOY de BISSY, qui a l'intention de faire figurer ce monolithe à l'exposition universelle de PARIS, en 1867.

Monsieur de LANNOY, comme on l'appelle dans la région de JEMMAPES où il a acquis des terres et fait édifier une résidence, est né en 1809 à BISSY, près de CHAMBERY, un demi-siècle avant que la Savoie devienne française. Aussi lui a-t-il fallu bénéficier d'une dispense pour faire ses études au lycée Henry IV à PARIS (Il y est condisciple du duc de CHARTRES, fils aîné de LOUIS PHILIPPE), puis à Polytechnique et à l'Ecole des ponts et Chaussées.

Après avoir exercé à ANGERS, GRENOBLE et VALENCE...où dira-t-on, il aurait tiré la barbe du Préfet, il est nommé dans la province de CONSTANTINE en 1852, et y déploie, pendant 20 ans, une activité prodigieuse.

Excellent cavalier, il sillonne interminablement le Constantinois, ne craignant ni les fauves ni les bandits qui sévissent le long des chemins. Il fait tracer 800 km de routes et des lignes de chemin de fer, multiplie les puits artésiens et les ouvrages d'art, lance des ponts, creuse des ports, dresse des phares et ouvre des chantiers de fouilles archéologiques.

Dans les BABORS, il découvre un conifère qui sera désormais répertorié sous le nom d'abies numidica de LANNOY ; l'espèce figura dans la pépinière qu'il crée à Djebel OUACH, au dessus de CONSTANTINE, autour de quatre lacs artificiels destinés à fournir le chef-lieu en eau de bonne qualité. Au MANSOURAH, il fait planter une vaste forêt en forme de Légion d'Honneur, qui couvre ce coin rocailleux d'une ombre bienfaisante.

Pressentant que, malgré la violente opposition des viticulteurs du midi de la France, la vigne fera la richesse de l'Algérie, il expérimente, sur ses terres jemmapoises, tous les cépages connus, pour sélectionner les meilleurs ; l'Emir EBD-EL-KADER lui-même, lui en fait parvenir de son exil syrien. Il rassemble aussi de nombreuses plantes exotiques dans une sorte de jardin d'essai, et multiplie les eucalyptus pour assécher rapidement les zones marécageuses où prolifèrent les moustiques.

Seul échec de sa magnifique carrière : il n'a pas la fierté de voir son obélisque se dresser au centre d'une place parisienne en 1867...aucun capitaine de navire faisant escale dans le port de PHILIPPEVILLE n'a voulu se charger de transporter une aussi encombrante cargaison.

Plus prosaïquement, le monument finira par être érigé au centre de JEMMAPES, au milieu de la vaste place qui va de la Mairie à l'église. Une plaque y est apposée, plus tard, pour rendre hommage au maire et bienfaiteur de la commune, décédé en 1881, et enterré au milieu de ses vignes, sous un mausolée dont l'ancien polytechnicien a lui-même tracé les plans.

A sa mort le village de DJENDEL prendra le nom de LANNOY.

Commune Mixte

La commune mixte est une circonscription administrative rurale de l'Algérie pendant la colonisation française, qui se situe au second niveau de division territoriale après le département, concurremment avec la commune de plein exercice. Cette circonscription de grande taille englobe une population algérienne nombreuse et une population européenne réduite. Apparue dans les territoires sous administration militaire sous le Second Empire, elle fonctionne ensuite en territoire civil sous un statut inchangé de 1875 à 1956. Sa disparition est organisée par un décret du 28 juin 1956.



Commune Mixte de JEMMAPES - Arrêtés gouvernementaux des 15 octobre 1874 et 30 mars 1895 -

Composition au répertoire de l'année 1902 : Superficie Totale : 291 292 hectares - Population : 82 182 habitants

LANNOY (DJENDEL), centre (Superficie de 1 970 ha et 137 habitants) ;
BISSY (BOU FERNANA) (Superficie de 741 ha) ;
AURIBEAU (AÏN CHERCHAR), centre (Superficie de 1 439 ha et 27 habitants) ;
LA ROBERTSAU (SOUK EL SEBT), centre (Superficie de 2 140 ha et 172 habitants) ;
GHERAZLA douars (Superficie de 2 037 ha et 532 habitants) ;
ARB SKIKDA, douars (Superficie de 6 951ha et 728 habitants) ;
TENGOUT, douars (Superficie de 5 555 ha et 1 994 habitants) ;
EL GHAR, douars (Superficie de 2 314 ha et 2 314 habitants) ;
OULED HABEBA, douars (Superficie de 9 639 ha et 2 291 habitants) ;
OUM EL NEHAL, douars (Superficie de 7 389 ha et 2 123 habitants) ;
BOU TAÏËB, douars (Superficie de 4 378 ha et 2 486 habitants) ;
GHEZALA, douars (Superficie de 5 465 ha et 1 850 habitants) ;
RADJETA, douars (Superficie de 15 142 ha et 1 936 habitants) ;
MEZIET, douars (Superficie de 8 998 ha et 1 649 habitants) ;
MELLILA, douars (Superficie de 13 081 ha et 1 612 habitants) ;
HAZABRA, douars (Superficie de 1 284 ha et 835 habitants) ;
OULED MESSAOUD, douars (Superficie de 5 200 ha et 1 485 habitants) ;
EL GHEDIR, douars (Superficie de 4 797 ha et 1 683 habitants) ;
OULED HAMZA, douars (Superficie de 2 766 ha et 1 440 habitants) ;

BENI AHMED, douars + forêts domaniales (Superficie de 3 022 ha et 838 habitants) ;
KHORFAN, douars (Superficie de 3 937 ha et 2 130 habitants) ;
OULED DERRADJ, douars (Superficie de 3 687 ha et 1 228 habitants) ;
KHENDEK ASLA, douars (Superficie de 1 155 ha et 618 habitants) ;
GUERBES, douars (Superficie de 5 617 ha et 336 habitants) ;



Le chef-lieu de cette circonscription administrative est fixé à JEMMAPES-ville depuis déjà de longues années (1874). Cette commune mixte s'étale sur une région montagneuse du Tell, coupée de vallées plus ou moins larges. La colonisation européenne s'est développée dans les parties plates ou moyennement accidentées

Mais ce qu'il faut admirer -dans ces quatre centres comme dans les fermes isolées, nombreuses dans la commune -c'est le courage et la confiance dans l'avenir qu'ont apportés les premiers pionniers qui ont su mettre en valeur un terrain couvert de broussailles aux racines profondes, et le transformer en une terre de culture où il paraît tout naturel de voir pousser aujourd'hui des récoltes, alors qu'autrefois on ne pouvait y trouver que des broussailles, des chênes- lièges ou des pierres. Ajoutez à ces difficultés du terrain, l'insalubrité du pays à cette époque, l'insécurité dans la région où les bandits comme BOUGUERRA étaient nombreux et où le colon devait conserver le fusil à l'épaule pendant qu'il tenait le mancheron de la charrue, et vous aurez une idée des difficultés journalières des premiers colons de la commune mixte de JEMMAPES.



JEMMAPES



Quelques chiffres de statistiques permettent de se rendre compte de la participation de cette unité administrative dans la richesse économique de l'Algérie. La superficie totale du vignoble est de 532 hectares. La production en vin a été de 44 000 hectolitres en 1924, 44 300 en 1925 et 21300 en 1926, réduite, cette année-là, à la suite du sinistre de grêle survenu en avril, qui a anéanti la récolte du vignoble de LANNOY ; par suite aussi de la sécheresse qui a diminué les rendements.

La production de céréales par les Européens est évaluée comme suit : blé 5 000 quintaux, orge 1 000 quintaux, avoine 3 000 quintaux. Il faut ajouter à ces productions la culture du tabac qui a pris une extension importante dans la commune mixte, celle du maïs et celle des légumineuses (pois- chiches, fèves, lentilles) récoltées surtout dans la région de ROKNIA. La commune mixte comprend aussi vingt douars où se trouve répartie une population vivant de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Au contact des méthodes employées par les Européens, les cultivateurs indigènes ont amélioré leurs antiques méthodes de culture. Cette amélioration est d'autant plus sensible que les fellahs habitent plus près des centres de colonisation et des fermes européennes.

Une autre mesure qui aura des conséquences heureuses au point de vue du développement de la vie économique réside dans l'ouverture des chemins d'accès et la construction de ponts.

Les principales ressources des indigènes de la Commune Mixte résident dans l'élevage des bestiaux (19 000 bovins appartiennent aux indigènes), la production des céréales (40 000 quintaux de céréales), la fabrication du charbon de bois, les olives, le tabac, l'exploitation des forêts.

On peut évaluer à 30 000 le nombre de quintaux de charbon fabriqué chaque année par les indigènes. Il reste à signaler enfin l'étendue considérable recouverte de chênes-lièges dans la commune mixte : Un chiffre suffira à préciser cette importance. En 1926, il a été fait des

demandes d'exploitation de chênes-lièges pour le total de 76 000 quintaux. Il semble qu'une industrie de liège pourrait, avec succès, venir s'installer dans la région. Enfin, la commune mixte comprend une minière importante de kaolin, au DJEBEL-DEBBAAR, à 15 kilomètres de ROKNIA, exploitée par une société minière qui a créée, là, un véritable village.



DEPARTEMENT

Le département de Constantine est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962 avec le code 93 puis 9 D

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de CONSTANTINE fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'ALGER au centre du pays et le département d'ORAN à l'Ouest.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^{ème} République, et le département de CONSTANTINE couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BONE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, notamment dans sa partie saharienne. Lors de l'organisation des Territoires du Sud, en 1905, le département fut réduit à leur profit à 87 578 km², ce qui explique que le département de CONSTANTINE se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-est de l'Algérie

Le 7 août 1955, le département de CONSTANTINE fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BONE.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de CONSTANTINE et à sa côte, le nouveau département de CONSTANTINE couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN BEIDA, AÏN M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL-MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de Philippeville comprenait 27 localités : AÏN KECHERA - AÏN ZOUIT - AURIBEAU - BAYARD - BENI BECHIR - BOUDOUKHA BOU SNIB - COL DES OLIVIERS - DANREMONT - EL ARROUCH - FILFILA - GASTONVILLE - GASTU - JEMMAPES - LANNOY - LA ROBERTSAU - M'RASSEL - OUM TOUB - PHILIPPEVILLE - ROBERTVILLE - ROKNIA - SAINT ANTOINE - SAINT CHARLES - SIDI MESRICH - STORA - VALEE - ZARDEZAS

MONUMENT AUX MORTS



Monument conçu par le sculpteur Maxime Real del Sarte

Le relevé n° 12036 de la Commune Mixte de JEMMAPES n'a pu être visualisé

MASSACRES du 20 août 1955

EN 1955, le FLN est en perte de vitesse. Certains de ses responsables déplorent le manque d'engagement de la population musulmane au sein de la révolution. ZIGHOUT Youssef est l'un d'entre eux. Musulman fervent, il décide de lancer le 20 août 1955 une attaque contre 40 localités du constantinois. Deux cents hommes ont pour mission de soulever la population. 12 000 musulmans sont mobilisés. L'objectif est d'accroître le fossé qui sépare les européens des musulmans. Certaines attaques se feront au nom d'Allah et à l'appel du muezzin. De PHILIPPEVILLE à EL HALIA en passant par AIN ABID, ce sont plus d'une centaine d'européens qui seront en quelques heures massacrés. Face à de telles atrocités, l'armée réprimera aveuglément cette insurrection. Le 20 Aout 1955 est un tournant dans l'Histoire de la guerre d'Algérie. Mais c'est aussi les premiers pas d'une logique terroriste terrifiante que l'on retrouvera tout au long de la guerre d'Algérie.

LANNOY : 4 personnes assassinées

■ ■ CATIGRIA Annie, 19 ans - CATUOGNO Germaine, 23 ans - MICHAEL Gisèle Georgina, 11 ans - MICHAEL Jean, 22 ans ■ ■



EPILOGUE DJENDEL Saadi Mohamed

Année 2008 = 8 655 Habitants



ET si vous souhaitez en savoir plus sur LANNROY cliquez SVP sur un de ces liens qui ont permis l'établissement de cette SYNTHÈSE :

<http://encyclopedie-afn.org/Jemmapes - Ville>

http://alger-roi.fr/Alger/jemmapes/textes/1_jemmapes_convoy_pn54.htm

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5695914m/f104.image>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5790528z/f113.image>

http://www.alger-roi.fr/Alger/alger_son_histoire/pages_liees/05_originesvillages_pn42.htm

BONNE JOURNÉE À TOUS

Jean-Claude ROSSO